

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Jean-Marc BALDI , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Romain BUCHAUT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Serge CURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Benoit DUFAY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Philippe GINOUX , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Fabrice MARTINEZ TOCABENS , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Gérard PAUL , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Jean-Luc PERIN , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Yves PICARDA , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme.	Joanne TEXTORIS , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Jean-Michel TRON , délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
	Elisabeth JACQUES , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Laurence LEFEVRE , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse
	Marion MAGNAN , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M.	Christian MOUNIER , délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
Mme.	Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent **DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 15 000 habitants
- Mmes.** Lucien **GALLAND**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine **LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Sabrina **LAMBERT**, déléguée de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre **PAPPALARDO**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis **ROUMIEU**, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe **SIMON**, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas **ARCAMONE**, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky **GERARD**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** Bénédicte **MARTIN**, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** Didier **REALT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN
Yves **VIDAL**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** Guy **ALBRAND**, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER
Jean-Michel **ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie **BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** Félix **BOREL**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER
Yvan **BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** Martine **CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** Claude **CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL
Christian **CHIAPELLA**, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Jacques **FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** Sylvie **GREGOIRE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** René **JAUFFRET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** Geneviève **JEAN**, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Dominique **LIBES**, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Alain **ROUX**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE
Robert **TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** Nathalie **VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** Bernard **ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** Véronique **BOUTEILLE**, SMAVD
Frédérique **COUTAZ**, SMAVD
- MM.** Christian **DODDOLI**, SMAVD
Roland **GIRAUD**, Commune de Villeneuve
Julien **GOBERT**, SMAVD
Olivier **NALBONE**, Région Sud
Christian **PAPUT**, délégué suppléant de Tallard
Philippe **PICON**, SMAVD

Délibération n° 2022-27
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Projets de développement des énergies renouvelables

Le SMAVD est concessionnaire de la gestion du Domaine Public Fluvial (DPF) de la Basse Durance et gestionnaire du domaine privé de l'Etat (DPE) sur les départements des Bouches du Rhône et de Vaucluse. Il a notamment pour mission au titre de ses statuts de permettre le développement raisonné d'activités économiques en vue d'assurer des missions de gestion, de protection et de mise en valeur des Domaines.

La valorisation économique des domaines public et privé en vue d'un retour aux territoires et aux milieux duranciens s'est imposée depuis plusieurs années. Alors que d'importantes surfaces ont fait l'objet d'aménagements ou d'exploitation par le passé, certains secteurs sont aujourd'hui des sites dégradés offrant des potentialités écologiques ou d'usage particulièrement faible. Dans ce contexte, le développement de projets de développement des énergies renouvelables s'est naturellement présenté à la structure.

Dans ce cadre, le SMAVD a réalisé des études de faisabilité technique et financière de développement de parcs solaires et de turbines hydroélectriques sur 5 sites afin de fournir des éléments d'aides à la décision.

Les conclusions des études par site qui donnent des indications encore générales, sont synthétisées ci-dessous :

- **Carrière de Vaugines** : Le site est une carrière en cours d'exploitation d'une surface d'environ 13 ha située sur des parcelles appartenant au foncier propre du SMAVD.

Le site présente une surface très intéressante permettant d'installer une puissance photovoltaïque conséquente (13 MWC), et donc d'obtenir un coût de l'énergie produite favorable. Investissement initial estimé à 13 M€, temps de retour = 13,5 ans

- **Décharge de Pertuis** : Le site est une ancienne décharge réhabilitée de 5 hectares réparti sur du domaine public fluvial et du domaine privé de l'Etat confié en gestion au SMAVD.

Malgré sa taille modeste, l'installation est intéressante économiquement (2,9 MWC) en raison de la facilité de raccordement et de l'ensoleillement favorable. En revanche, l'installation est pour le moment interdite en raison du PPRi de l'Eze. Si les études techniques complémentaires d'ancrage des panneaux est favorable, il sera opportun d'engager une démarche de modification du PPRi. Investissement initial estimé à 2,8 M €, temps de retour = 8 ans

- **Plan d'eau de Mallemort** : une démarche de co-construction du devenir du plan d'eau est en cours avec la commune de Mallemort. L'installation de panneaux flottant est une solution qui pourrait être avancée pour atteindre un équilibre durable entre les charges liées à la valorisation du plan d'eau et de son exploitation et les financements à mobiliser. Au stade de

la faisabilité, le site apparaît comme relativement contraint et nécessite une concertation avec la commune sur l'aménagement général du plan d'eau.

• **Plan d'eau de Plan d'Orgon** : Le site est une ancienne gravière d'une surface d'environ 7 hectares sur du domaine privé de l'Etat. La faible surface permet la mise en œuvre d'îlots de tailles très limitées. Son bilan économique est défavorable. Investissement initial estimé à 3,2 M €, temps de retour = 22,5 ans

• **Seuils 67 et 68 d'Avignon** : Le site d'étude se trouve sur deux seuils de la Durance dans le domaine public fluvial qui font l'objet d'une étude d'abaissement et d'équipements de passes à poissons. L'étude de faisabilité a démontré l'intérêt économique de l'opération avec un retour sur investissement rapide : Investissement initial estimé à entre 4,5 et 8 M € (selon équipement simple ou double pour chaque seuil), temps de retour = 9 à 12 ans (consommation produite = 10 000 habitants).

D'autre part, une mission d'assistance juridique est en cours afin d'identifier les montages juridiques pouvant convenir aux caractéristiques particulières de ces projets et envisager leur portage (entité ad hoc, etc). Une présentation des conclusions sera réalisée lors d'un prochain comité.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

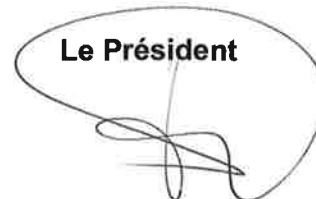
- **PREND ACTE** de ce point d'étape.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 18 MARS 2022

Le Président


Yves WIGT



Le Président


Yves WIGT